

Ouvrir des portes

Élargir l'accès au développement des compétences et à l'apprentissage continu au moyen de la technologie

Bureau des technologies d'apprentissage Initiative des Réseaux d'apprentissage communautaires (RAC)

Un monde du travail en évolution

La situation de l'emploi a énormément changé au cours des cinq dernières années. Dans l'économie axée sur le savoir, les travailleurs canadiens, quel que soit leur niveau ou leur profession, doivent posséder certaines compétences de base comme la capacité de lire, d'écrire, de calculer et d'utiliser un ordinateur.

Les Canadiens et les Canadiennes sous-employés ou sans emploi, les nouveaux immigrants, les personnes handicapées, les femmes, les Autochtones et les habitants des régions éloignées qui n'ont pas la possibilité d'acquérir des compétences de base dans un milieu traditionnel d'apprentissage ou de travail peuvent rencontrer des défis et des obstacles de taille dans le marché du travail.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à garantir que tous les Canadiens et les Canadiennes aient accès à des possibilités de développement des compétences et d'apprentissage pour pouvoir réaliser leur potentiel et participer pleinement à l'économie et à la société du XXI^e siècle. Comme preuve de son engagement, le gouvernement a investi dans un vaste éventail

d'initiatives afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à développer les compétences de base nécessaires pour travailler et apprendre. Les Réseaux d'apprentissage communautaires sont un exemple de ces initiatives.



projet du Community Outreach Group de la Saskatchewan offre aux personnes handicapées la possibilité de participer à un atelier d'entrepreneuriat. Des pairs guident les participants et leur apprennent à établir un plan d'affaires et à perfectionner compétences en informatique. Grâce à ce projet, les participants pourront se prévaloir des possibilités d'emploi, e travail indépendant et d'apprentissage en direct.



Réseaux d'apprentissage communautaires

L'initiative des Réseaux d'apprentissage communautaires (RAC) est administrée par le Bureau des technologies d'apprentissage (BTA). Le BTA, qui fait partie de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), a été créé en 1996 pour aider à instaurer une culture d'apprentissage continu au Canada.

L'initiative des RAC vise à aider des groupes ciblés d'apprenants adultes à se prévaloir des possibilités de développement des compétences et d'apprentissage continu. Elle sert à soutenir des projets communautaires qui font un usage innovateur des technologies de réseau pour permettre aux gens de participer pleinement au marché du travail et à leur collectivité.

Votre projet

L'initiative des Réseaux d'apprentissage communautaires compte sur des organismes comme le vôtre pour identifier des possibilités de réaliser des projets RAC. Nous vous encourageons à utiliser vos propres connaissances, votre créativité et vos idées et à examiner de quelle façon un projet RAC pourrait être utile aux apprenants adultes de votre collectivité.

Le réseau numérique d'apprentissage pour les nouveaux immigrants.

Ce projet du Conseil interculturel du Manitoba vise à établir un réseau pour donner aux nouveaux immigrants de Winnipeg un accès à diverses ressources d'apprentissage telles que des outils de reconnaissance des titres de compétence étrangers, des programmes d'aide à l'apprentissage de l'anglais et des services d'emploi. Ce projet aidera les utilisateurs à surmonter les obstacles à l'information et l'isolement culturel, à acquérir des compétences et à trouver de l'emploi au moyen de la technologie.

Cercle virtuel d'entrepreneurs communautaires

Ce projet de la Bamfield Community School Association de Colombie-Britannique réunit des entrepreneurs pour promouvoir le développement communautaire à Bamfield, Port Renfrew, Ucluelet et Tofino (C.-B.). Il offrira des possibilités d'apprentissage aux résidents, renforcera les capacités communautaires existantes et contribuera à la prospérité à long terme des collectivités.

Admissibilité au financement d'un RAC

Le Bureau des technologies d'apprentissage lance un appel de propositions généralement une fois par année.

Conditions à remplir pour faire une demande

Les organismes intéressés à créer un Réseau d'apprentissage communautaire doivent remplir un formulaire de demande. Ce formulaire sera accessible en direct au moment du lancement de l'appel de propositions. Les demandeurs doivent proposer un projet innovateur d'apprentissage et de développement des compétences qui vise un ou plusieurs groupes d'apprenants adultes défavorisés. Les résultats du projet doivent pouvoir être appliqués dans l'ensemble du pays.

Chaque demande doit décrire :

- le projet, son but, ses objectifs et ses activités principales;
- le besoin de développement des compétences auguel le projet répondra dans la collectivité visée;
- l'infrastructure et les approches qui seront utilisées en ce qui a trait aux technologies de l'information et des communications:
- le budget du projet.

Les demandeurs doivent s'associer à des organismes ou à des personnes qui élargiront l'expertise, les capacités et le champ d'action de l'équipe du projet et qui apporteront une contribution en argent ou en nature au projet.

Financement du projet

Les organismes dont le projet est approuvé reçoivent des paiements de transfert conditionnels qui sont destinés à des fins précises. Les coûts des projets sont partagés entre le Bureau des technologies d'apprentissage, l'organisme responsable et les partenaires du projet.

Renseignements additionnels

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de rédiger une proposition dans le cadre de l'initiative des Réseaux d'apprentissage communautaires, ou pour en savoir davantage sur le Bureau des technologies d'apprentissage, consultez la boîte à outils en direct du BTA à www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/lxt-gxr.shtml

Pour communiquer avec un représentant du BTA, veuillez téléphoner au 1 (819) 953-0300 ou envoyer un courriel à olt-bta@hrsdc-rhdcc.gc.ca









